



VILLE DE SHANNON  
Province de Québec

**AVIS PUBLIC**  
**RÈGLEMENT NUMÉRO 615-19**

### **AVIS DE PROMULGATION**

**À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON :**

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, Directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint de la Ville, que le Conseil a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2019, le règlement suivant :

**615-19 Règlement de zonage (352) de manière à modifier les limites de la zone C-35 afin d'y inclure le lot 4 368 279.**

Les intéressés pourront consulter ledit règlement sur le site Internet à [www.shannon.ca](http://www.shannon.ca) ainsi qu'à l'Hôtel de Ville sis au 50, rue Saint-Patrick, Shannon, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h et entre 13h et 16h ;

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

JE, soussigné, Sylvain Déry, directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint de la Ville de Shannon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus, le 22 mai 2019, conformément à la Loi.

**FAIT À SHANNON, QUÉBEC CE 22 JOUR DE MAI 2019**

Le directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint,  
Me Sylvain Déry, avocat, M.B.A. Adm. A, OMA